



SPÉCIAL PLACEMENTS

1. Crowdfunding Pour investir dans l'économie réelle



LA TRISTESSE



LA COLÈRE



LE CROWDFUNDING

Immobilier, entreprises... La finance participative offre des espoirs de gains importants mais rarement sans risques.

PAR ÉRIC LEROUX

Donner du sens à ses placements... la finance participative peut y contribuer. Elle permet de choisir soi-même des projets entrepreneuriaux à accompagner et d'espérer des rendements sans rapport avec ceux d'une assurance-vie en euros ou d'un livret. Des taux de 6 à 10% par an sont en effet légion dans ces projets, ainsi que des perspectives de plus-values importantes. Pas be-

soin d'être un investisseur fortuné pour en profiter, car les tickets d'entrée sont généralement modestes, à partir de quelques dizaines ou centaines d'euros. Et, cerise sur le gâteau, avec le prélèvement forfaitaire unique à 30% (impôts et prélèvements sociaux), la plus grosse part de ces gains reste dans la poche de l'épargnant.

Revers de la médaille: il s'agit d'investissements risqués. « Les projets présentés sont ceux de start-up ou d'entreprises pour lesquelles l'épar-

gnant est le premier financeur, explique Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'Autorité des marchés financiers. L'épargnant est donc amené à se transformer en capital-risqueur. » D'où des conseils de prudence et de bon sens: vérifier que l'on comprend bien la nature des projets et de l'engagement qui est pris, ne pas y consacrer une part importante de son patrimoine et diversifier au maximum ses investissements pour limiter les risques en cas de déconfiture d'un projet.

Pour les entreprises en mal de financement, la finance participative représente aussi une aubaine: elles peuvent, grâce à la présence de nombreux financeurs, ■■■

ILLUSTRATION: BOLL POUR « LE POINT »



■■■ lever les capitaux dont elles ont besoin dans des délais généralement assez courts et, ainsi, se passer du concours des banques, qui rechignent à prendre des risques sur des projets novateurs. C'est aussi un bon moyen d'éviter de se porter caution ou d'apporter des biens personnels en garantie, contrairement à un financement bancaire. Et il n'y a pas à craindre de gestion complexe, car la plupart des investissements réalisés via une plateforme sont effectués via une unique société rassemblant les épargnants et ne parlant donc que d'une seule voix. Un point favorable également pour les financeurs, qui n'ont pas à craindre, non plus, une gestion trop compliquée de leurs participations. Cela dit, la finance participative se décline de plusieurs manières et permet à quasiment tout type d'investisseur d'y trouver son bonheur.

Les prêts aux promoteurs, le gros morceau

Le financement participatif destiné à l'immobilier est le grand champion du crowdfunding : à lui seul, ce secteur a levé 109 millions d'euros l'an dernier, soit quasiment le tiers de l'ensemble des financements collectifs. « Pas étonnant, observe Florence de Maupeou, déléguée générale de Financement participatif France, l'organisme qui regroupe les principales plateformes, car, aux yeux du public, l'immobilier est concret et plus rassurant. »

Ici, le financement prend la forme de prêts qui sont consentis à des promoteurs pour les aider à lancer un programme. Ces prêts, généralement accordés pour trois ans, avec un paiement des intérêts à l'échéance, permettent aux investisseurs d'empocher de 7 à 10 % de gain annuel. Le promoteur, lui, peut ainsi lancer plus de programmes, car il répartit plus facilement ses fonds propres sur plusieurs dossiers.

Si l'investissement indirect dans la pierre semble plus rassurant, la réalité est plus nuancée. « Le promoteur peut subir une défail-



Plateforme. Koregraf accompagne le promoteur Aqprim, ici à Mérignac.

lance économique, le chantier peut être arrêté pour des raisons techniques et le programme lui-même peut se révéler de piètre qualité et difficilement vendable », éclaire Vincent Sillègue, président de la plateforme spécialisée Koregraf. Dans ces cas-là, l'investisseur n'est pas sûr de voir un jour les gains espérés, et il peut même perdre tout ou partie de l'argent investi.

Les plateformes doivent donc veiller au grain et sélectionner avec attention leurs dossiers : « Nous refusons 10 dossiers par semaine », poursuit Vincent Sillègue, qui s'enorgueillit de n'avoir jusqu'ici jamais subi aucune défaillance. Réputation du promoteur, santé financière de la société, garanties sur le projet et son environnement sont autant de points pris en compte dans l'étude.

Un conseil avant de se lancer : choisir un projet dans lequel le promoteur apporte au moins autant de fonds propres que les financeurs participatifs et un montage dans lequel ce sont ses capitaux propres qui épongent en premier les éventuelles pertes.

→ Quelques plateformes spécialisées : Anaxago, Club-Funding, Fundimmo, Koregraf, Lendosphère, Wiseed.



« L'épargnant est amené à se transformer en capital-risqueur. »

Claire Castanet, directrice des relations avec les épargnants à l'Autorité des marchés financiers.

SP-AURELIA BLANC

Les prêts aux entreprises, aide directe au développement

Sur le même modèle que le financement participatif immobilier, il est possible de prêter de l'argent à des entreprises de tous les secteurs qui cherchent à développer leurs projets. Là encore, le prêt prend le plus souvent la forme d'une obligation ou d'un minibon, remboursable en vingt-quatre à soixante mois, avec un taux d'intérêt attractif, souvent supérieur à 6 %. « Les emprunteurs sont souvent des start-up, mais nous présentons de plus en plus de projets de grosses PME ou d'entreprises de taille intermédiaire qui viennent pour financer un projet spécifique », observe Stéphanie Savel, présidente de Wiseed. On trouve donc sur les différentes plateformes aussi bien un commerçant à la recherche de fonds pour acheter son stock pour la saison qu'une petite entreprise désirant recruter un nouveau collaborateur ou, pour les plus gros projets, des filiales de grands groupes cherchant à créer ou à développer des centrales photovoltaïques, par exemple.

Le taux d'intérêt accordé à l'épargnant varie logiquement en fonction du niveau de risque : plus l'entreprise est mature, et ■■■

Des fonds sécurisés

Les sommes investies via les plateformes ne transitent pas par leurs comptes bancaires mais sont logées dans une banque dépositaire. Elles sont donc protégées en cas de défaillance de la plateforme. En outre, toutes doivent prévoir un mécanisme de poursuite de l'activité pour gérer les participations si la plateforme disparaît. Rassurant ■



Aide directe. On peut prêter à des entreprises dans les secteurs du numérique, de l'environnement, de l'énergie..., avec un taux d'intérêt attractif.

■ ■ ■ donc solide, et moins le taux est élevé. Il est cependant pratiquement toujours supérieur à 5 %.

Dans ce domaine, l'offre des plateformes est variée : si certaines sont généralistes, d'autres se consacrent à des secteurs bien déterminés, par exemple l'agriculture, les énergies renouvelables ou l'univers du vin. Certaines jouent aussi la carte régionale, comme Gweneg, centrée sur le Grand Ouest français.

Pour éviter les déconvenues, une précaution indispensable : ventilez votre investissement entre plusieurs entreprises de tailles différentes et pour des projets dans des domaines variés.

→ **Quelques plateformes spécialisées :** Agrilend, Bolden, Credit.fr, Unilend.

Investir en capital, un engagement long

Vous aimeriez investir directement en capital dans une entreprise prometteuse ? Plusieurs dizaines d'entrepreneurs en mal de capitaux sont présents sur les différentes plateformes pour vous y accueillir. Il s'agit ici d'un investissement à plus long terme, en général sept ans, pour lequel aucun gain n'est promis. Mais si l'entreprise connaît le succès, des plus-values substantielles peuvent être au rendez-vous.

L'espoir de gain est à la hauteur des risques, puisque vous perdrez toute votre mise si le projet ne voit pas le jour. Un risque peu fréquent, mais important : sur 170 participations financées par Anaxago, par exemple, 6 défauts ont été enregistrés, avec une perte de 90 % des

sommes investies. « C'est la raison pour laquelle nous recommandons d'investir sur au moins une dizaine d'entreprises », précise Joachim Dupont, président d'Anaxago.

Dans la grande majorité des opérations, l'investisseur investit dans une société holding gérée par la plateforme, qui prend elle-même la participation. « Nous créons un pacte d'actionnaires avec une clause de rendez-vous au bout de quatre ans et mettons au point les conditions de sortie, poursuit Joachim Dupont. Cependant, c'est souvent l'entrepreneur qui prend l'initiative de racheter les titres. Notre objectif est que les investisseurs gagnent de l'argent. » Avec des sorties positives allant de 20 % à 500 % de gains. Et cela sans prendre en compte l'avantage fiscal à l'entrée (25 % de réduction d'impôt pour les PME éligibles).

Si tous les secteurs économiques

Les conseils de l'AMF

- Vérifier que son profil d'épargnant est compatible avec la prise de risque entraînée par l'investissement.
- Regarder la nature des montages proposés et s'assurer que vous en saisissez bien toutes les subtilités.
- Vérifier que la plateforme est agréée et enregistrée à l'Orias (www.orias.fr).
- Examiner les statistiques de la plateforme pour mesurer les taux de défaillance et juger la qualité de la sélection qu'elle effectue sur les dossiers présentés au public.
- Avoir conscience de l'absence de liquidité et de l'indisponibilité des fonds pour plusieurs mois ou années.

336 millions d'euros

C'est le montant levé en 2017 par les plateformes de financement participatif en France. En hausse de 44 % par rapport à 2016.

1,6 million

C'est le nombre de personnes ayant collaboré à un financement participatif l'an dernier, sous forme de don (avec ou sans récompense), de prêt ou d'investissement en capital.

24 126

C'est le nombre de projets financés en 2017 grâce au financement participatif. (Source : Financement participatif France.)

sont représentés dans les entreprises candidates, il existe une prédominance des secteurs du numérique, de l'environnement, de l'énergie, ainsi que de la santé et de l'alimentation. Une invitation à largement diversifier pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Pour les spécialistes, certaines plateformes sont spécialisées sur un secteur particulier, comme le vin (Wine Funding) ou la pharmacie (My Pharma Company), d'autres jouent la carte locale (Incit financement, en Auvergne-Rhône-Alpes).

Dernière précision : certaines plateformes, comme We Do Good, proposent d'investir en échange de royalties dont le montant est fonction du chiffre d'affaires. Elles ne jouent pas dans la même catégorie que celles proposant un investissement en actions.

→ **Quelques plateformes généralistes :** Anaxago, Finple, Wiseed.

Miser sur le développement durable et le solidaire

A côté des offres financières proposées par bon nombre de plateformes, certains intervenants ont développé une approche plus sociale ou écologique, et se concentrent sur le financement d'entreprises solidaires ou de projets dans les énergies renouvelables. Pour autant, les mots « rendement » ou « plus-value » n'y sont pas proscrits : « Nous voulons que nos investisseurs aient un vrai espoir d'une rentabilité intéressante », explique Eva Sadoun, présidente de Lita.co. Certains de nos projets ont rapporté jusqu'à 7 % par an. » Le gain dépend toutefois de l'impact social de l'entreprise : plus il est important et moins le rendement est élevé. Comme les autres plateformes, celles-ci sélectionnent leurs dossiers en fonction de leur faisabilité, de leur impact et elles proposent soit l'acquisition d'actions, soit des fonds de prêts. La voie ultime pour donner du sens à son argent, sans pour autant jouer les philanthropes !

→ **Quelques plateformes :** Enerfip, Lendosphère, Lita.co, Lumo-France ■